

Arrestation à Agadir d'un repris de justice qui cambriolait les villas des MRE

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 07-09-2011 22:44:17

Brahim, quinquagénaire, père d'un enfant, qui avait purgé une peine de cinq ans de prison ferme pour avoir mis le feu dans une maison, a été arrêté, à Agadir, pour avoir cambriolé plusieurs villas et maisons. Le butin saisi chez lui s'estime à plus de cent soixante mille dirhams.

Enfin, les limiers de la police judiciaire préfectorale d'Agadir ont poussé un ouf de soulagement. Ils sont arrivés, mardi 23 août, à mettre la main sur un cambrioleur notoire qui a semé la panique durant plusieurs mois au quartier résidentiel Tilila, à Agadir.

Il s'agit de Brahim, un quinquagénaire. Tous ses voisins au quartier El Houda sont restés bouche bée, quand ils s'étaient attroupés autour de sa maison pour voir les objets saisis par les enquêteurs. En fait, ils n'ont pas cru leurs yeux. Ce qui a été saisi chez lui a dépassé leur imagination. Il s'agissait, entre autres, de cinq appareils de télévision, cinq home-cinémas, trois réfrigérateurs, plus de cent cinquante matelas, trois ordinateurs, des téléphones portables, plusieurs appareils électriques, plusieurs appareils photos et deux machines à laver. Une source policière a évalué le butin à plus de cent soixante mille dirhams. Il fallait un camion pour les transporter vers le commissariat de police à Agadir. C'était le fruit du cambriolage d'une dizaine de villas et de maisons appartenant à des Marocains résidant à l'étranger, considéré par les enquêteurs comme une preuve tangible qui met Brahim en cause. En effet, ce père d'un garçon de trois ans, qui attend un second enfant, puisque sa femme est enceinte de six mois, est un repris de justice. Il a purgé une peine de cinq ans de prison ferme, non pas pour cambriolage, mais pour avoir mis le feu dans une maison. Soumis aux interrogatoires, Brahim, âgé de cinquante et un ans, considéré comme un professionnel du cambriolage, a reconnu ses crimes. Il a précisé aux enquêteurs qu'il a choisi d'agir seul, sans complice. Un choix qui lui permettait d'être loin de la curiosité des policiers et de leurs indicateurs. Dès sa sortie de prison, il est devenu discret. Personne n'a douté de ses comportements criminels. Selon des sources policières, Brahim ne passait à l'acte qu'après des investigations minutieuses ciblant les villas et les maisons du quartier Tilila. Au début, il faisait un tour au quartier pour localiser le domicile inoccupé et sans gardien. Il s'assurait également que personne ne rentrait ni sortait le jour et la nuit. Il n'hésitait pas à faire un tour autour des habitations pour déterminer les fenêtres ou les portes des domiciles ou encore les murs des villas lui permettant d'y entrer facilement. Après quoi, il retournait chez lui. Le lendemain vers le début de l'après-midi, il se préparait en mettant tous les matériaux nécessaires dans une petite sacoche. Il s'agit d'un marteau, une cisaille électrique, une petite barre en fer, un tournevis, un petit couteau, des gants, etc. A la nuit tombée, il se dirigeait vers la maison ou la villa ciblée. Sans attirer l'attention de personne, il commençait le travail soit en coupant le grillage encerclant la villa, soit en brisant les cadenas d'une maison. Une fois les portes s'ouvertes, il y entrait pour prendre tous les objets qu'il jugeait précieux et de valeur. Selon les mêmes sources policières, Brahim prenait du café et fumait une cigarette avant de partir sans emmener le butin ! Les mêmes sources précisent, qu'il fermait la porte sans la verrouiller. Vers 8 h ou 9 h du matin, il y retournait à bord d'un camion. Avec le chauffeur du camion, il chargeait tout le butin. Après quoi, il retournait chez lui pour décharger le camion et garder tout ce qu'il avait récolté

chez lui au quartier El Houda. En fait, il agissait normalement comme si c'était son propre meuble. Une vingtaine de jours plus tard, il commençait à liquider la marchandise en la revendant à des receleurs au souk de Sidi Youssef à Agadir ou à la foire aux puces d'Inzegane. Vendredi 26 août, Brahim et deux receleurs ont été traduits devant le parquet général près la Cour d'appel d'Agadir poursuivis en état d'arrestation pour constitution d'une association de malfaiteurs, vol qualifié et recel.

aujourd'hui le maroc